



Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
Hôtel de Rochechouart
110 rue de Grenelle
75007 Paris

à Paris, le 18 octobre 2021

Objet : ajout du francoprovençal/savoyard à la liste des langues pouvant faire l'objet d'une option aux examens

Monsieur le ministre,

Par la présente, nous souhaitons apporter notre soutien à l'initiative de l'Association des Enseignants de Savoyard (AES) visant à faire inscrire le francoprovençal/savoyard à la liste des langues pouvant faire l'objet d'une option aux examens. En effet, le savoyard, également appelé francoprovençal, ne fait pas partie des langues figurant sur la circulaire n°2017-072 du 12 avril 2017 établissant cette liste.

Le francoprovençal est une langue présente en France, en Italie et Suisse et est reconnu et enseigné dans ces deux derniers pays. Enseignée en France depuis plus de 40 ans, son écriture a été normalisée et de nombreuses œuvres littéraires, actuelles ou anciennes, sont écrites dans cette langue. De nombreuses personnes le pratiquent et de nombreuses associations œuvrent pour sa démocratisation.

Soulignons par ailleurs que le Président de la République et le Premier ministre ont affiché leur volonté de résoudre les points de blocage relatifs aux langues régionales.

Au regard de ces éléments, il semble tout à fait inopportun de discriminer cette langue et de ne pas lui faire bénéficier de la même considération que d'autres langues régionales. Nous vous serions donc extrêmement reconnaissants de bien vouloir faire preuve de cohérence en enrichissant la circulaire du 12 avril 2017 en ajoutant le francoprovençal/savoyard à la liste des langues pouvant faire l'objet d'une option aux examens.

Nous vous remercions par avance pour votre concours et nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Signataires :

- Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie ;
- Sylviane Noël, Sénatrice de la Haute-Savoie ;
- Lana Tetuanui, Sénatrice de la Polynésie française ;
- Martine Berthet, Sénatrice de la Savoie ;



- Max Brisson, Sénateur Pyrénées-Atlantique ;
- Nadia Sollogoub, Sénatrice de la Nièvre ;
- François Calvet, Sénateur des Pyrénées-Orientales ;
- Pierre Medevielle, Sénateur de la Haute-Garonne ;
- Sabine Drexler, Sénatrice du Haut-Rhin ;
- Christian Klinger, Sénateur du Haut-Rhin ;
- Sylvie Goy-Gavent, Sénatrice de l'Ain ;
- Thomas Dossus, Sénateur du Rhône ;
- Daniel Laurent, Sénateur de la Charente-Maritime ;
- Cédric Vial, Sénateur de la Savoie ;
- Jean-François Longeot, Sénateur du Doubs ;
- Jean Hingray, Sénateur des Vosges ;
- Ronan Dantec, Sénateur de la Loire-Atlantique ;
- Monique de Marco, Sénatrice de la Gironde ;
- Paul Toussaint Parigi, Sénateur de la Haute-Corse ;
- Bruno Belin, Sénateur de la Vienne ;
- Alain Marc, Sénateur de l'Aveyron ;
- François Bonhomme, Sénateur du Tarn-et-Garonne ;
- Jean-Pierre Decool, Sénateur du Nord ;
- Daniel Chasseing, Sénateur de la Corrèze ;
- Raymonde Poncet Monge, Sénatrice du Rhône ;
- Bernard Fournier, Sénateur de la Loire ;
- Dany Wattebled, Sénateur du Nord ;
- Alain Chatillon, Sénateur de la Haute-Garonne ;
- Etienne Blanc, Sénateur du Rhône ;
- Daniel Salmon, Sénateur d'Ille-et-Vilaine ;